

Evaluation des pratiques de l'injonction de soins en Sarthe: Etude sur 119 sujets

Présentée par Julie Bernard
Le 6 avril 2018

Présidente du jury: Pr B. Gohier

Directeur de thèse: Dr M. Orsat

Membre du jury: Pr C. Rougé-Maillart

Membre du jury: Pr V. Camus

Membre du jury: M^{me} C. Renaud-Duparc

Membre du jury: M J.Brugallé

PLAN

INTRODUCTION

METHODES

RESULTATS

DISCUSSION

CONCLUSION

1.1

CADRE LÉGAL DE L'INJONCTION DE SOINS

- Soin pénallement ordonné
- Loi du 17 juin 1998 sur le suivi sociojudiciaire
- Initialement réservée aux Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS)
- Cadre légal élargi

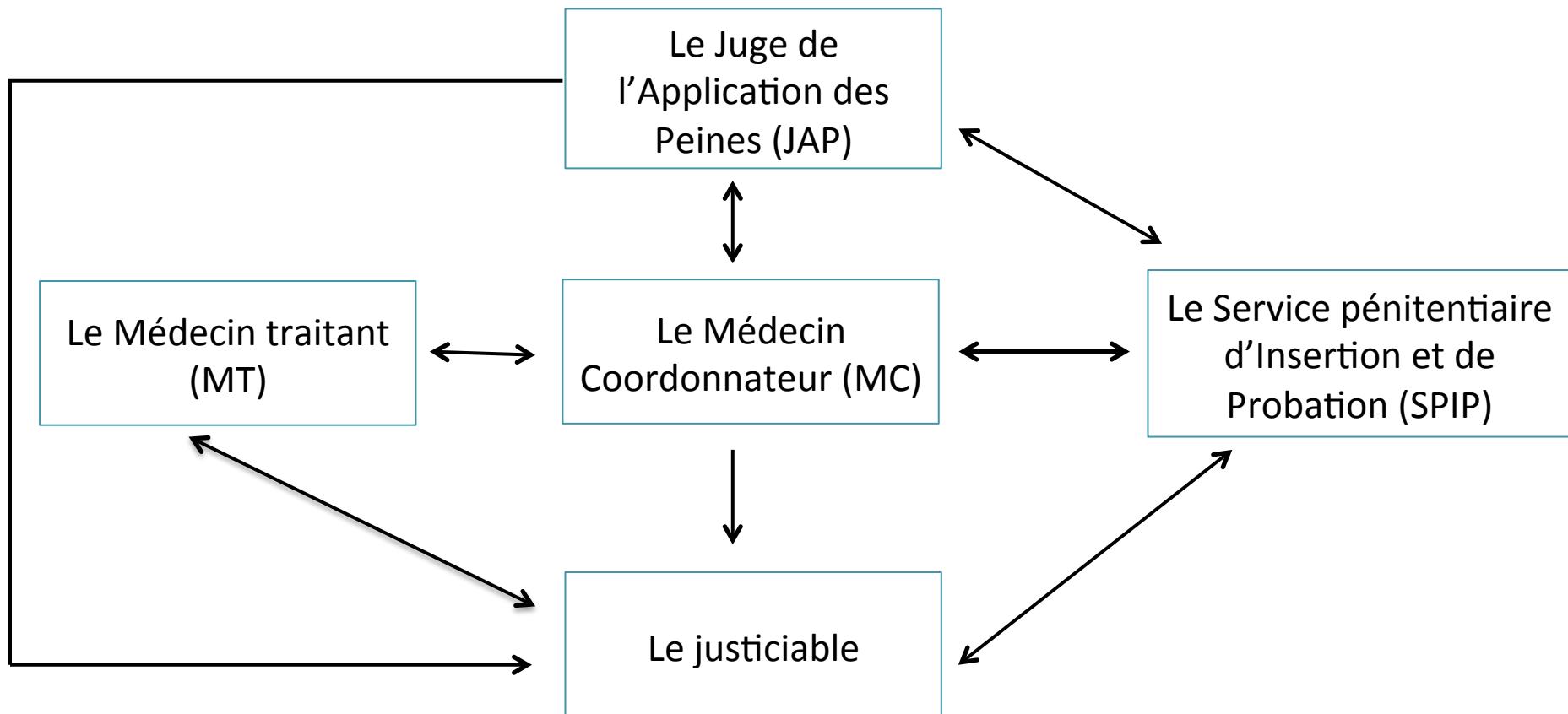
1.2

SPÉCIFICITÉS DE L'INJONCTION DE SOINS

- Rares statistiques:
 - 2011: 3 800 mesures en cours
- Nécessité d'une expertise médicale
- Peine post-carcérale
- Suivi pluridisciplinaire

1.3

ACTEURS DE L'INJONCTION DE SOINS



1.4

INJONCTION DE SOINS: POUR QUI, POURQUOI ?

- Rares études:
 - Peu de troubles mentaux caractérisés
 - Troubles de personnalité/ Traits de personnalité pathologiques
- « [...] des mesures de surveillance et d'assistance destinées à prévenir la récidive ».

1.5

OBJECTIFS

- Caractériser la population en Injonction de Soins (IS) aux plans sociodémographique, psychiatrique et infractionnel
- Evaluer l'efficacité de l'IS en termes de nouvelles infractions en précisant s'il s'agit d'une récidive légale

2.1

CRITÉRES D'INCLUSION

Tous les sujets condamnés à une IS et suivis par un des Médecins Coordonnateurs de la Sarthe de janvier 2003 à septembre 2016

2.2

RECUEIL DES DONNÉES

- Recueil des données sociodémographiques, psychiatriques, infractionnelles et judiciaires: *expertise pénale*
- Recueil des données du suivi sociojudiciaire: *données transmises par le SPIP*

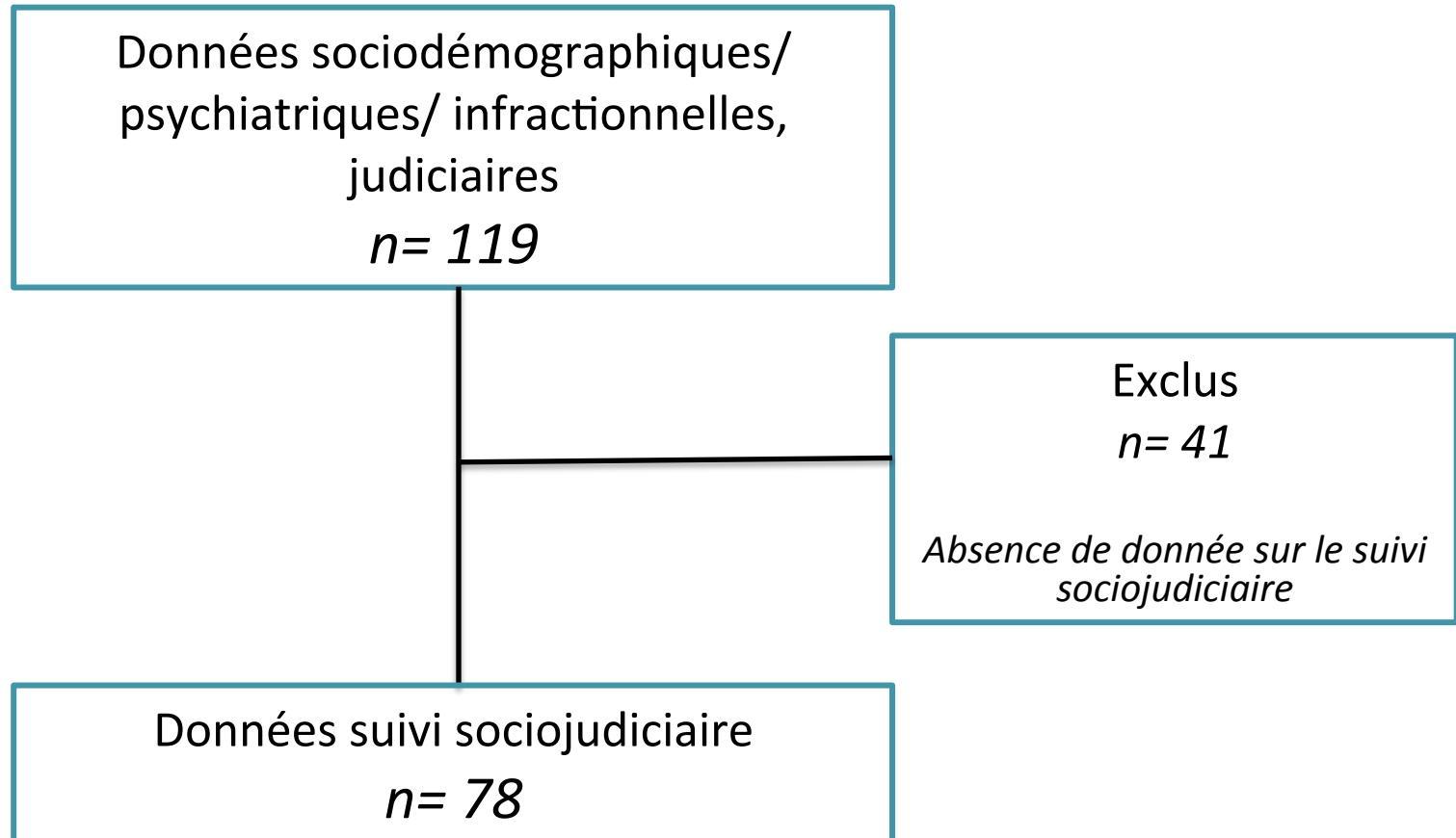
2.3

ANALYSE STATISTIQUE DES DONNÉES

- Analyse univariée: *test de khi deux/ test de Fisher*
- Analyse multivariée: *régression logistique binaire*

3.1

FLOW CHART



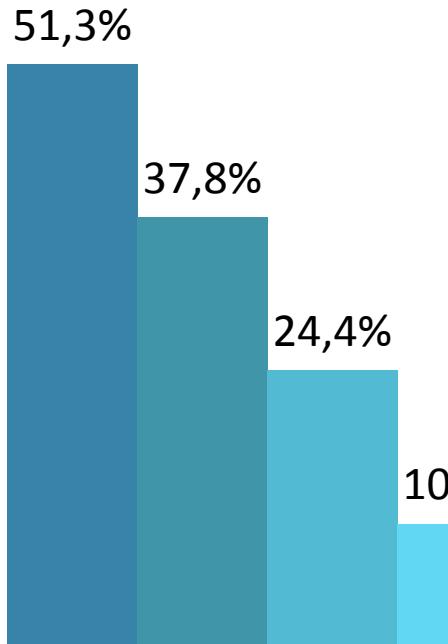
3.2

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

		Effectif n (%)	Année [dispersion]
Sexe	Homme	117 (98,3)	45,5 [19 -79]
	Femme	2 (1,7)	
Age moyen			
Situation maritale	Seul	67 (56,3)	45,5 [19 -79]
	En couple	52 (43,7)	
Statut professionnel	Sans emploi	61 (51,3)	45,5 [19 -79]
	Avec emploi	44 (37,0)	
	Retraité	13 (10,9)	
	Etudiant	1 (0,8)	
Niveau d'étude	Primaire	16 (13,4)	45,5 [19 -79]
	Secondaire	67 (56,3)	
	Supérieur	5 (4,2)	
	Enseignement spécialisé (IME, SEGPA, etc.)	29 (24,3)	
	Données manquantes	2 (1,7)	
Carcénes affectives/ éducative pendant l'enfance	Oui	68 (57,1)	45,5 [19 -79]
	Non	47 (39,5)	
	Données manquantes	4 (3,4)	

3.3

CARACTÉRISTIQUES PSYCHIATRIQUES



- Trouble lié à l'usage de substances
- Trait de personnalité pathologique isolé
- Trouble mental de l'axe I
- Trouble mental de l'axe II
- Association troubles de l'axe I et II

- Suivi addictologique: 12%
- Suivi psychiatrique: 83,2%

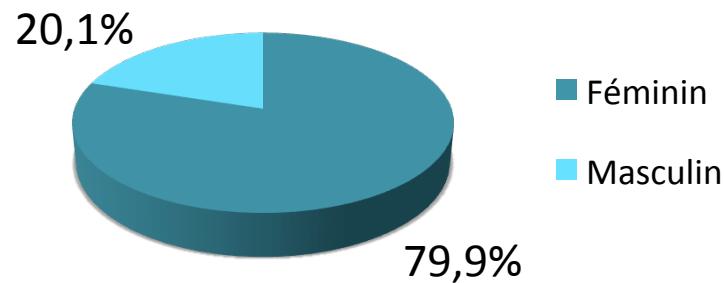
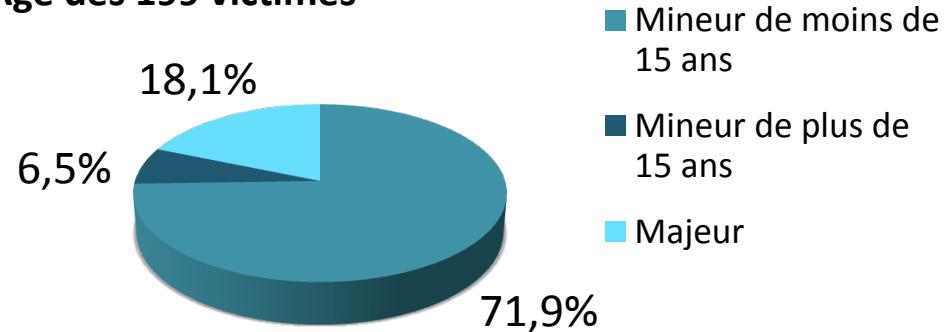
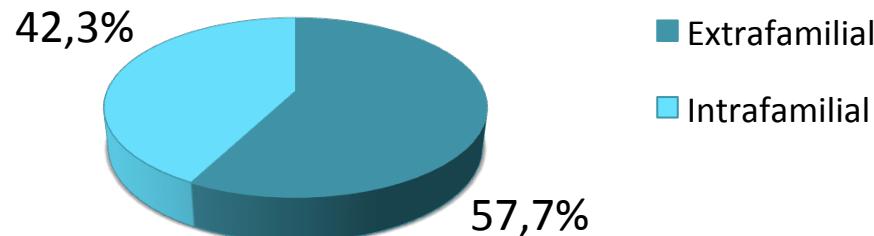
3.3

CARACTÉRISTIQUES INFRACTIONNELLES ET JUDICIAIRES

- Durée moyenne du suivi: 5,1 ans [1-10]
- Cadre de l'IS: Suivi sociojudiciaire: 84,9%
- Type d'infraction: Délit: 49,6% / Crime: 46,2%
- Infraction à caractère sexuel: 90,7%
 - Agression sexuelle: 70,4%
 - Viol: 39,8%

3.4

CARACTÉRISTIQUES CRIMINOLOGIQUES

Sexe des 199 victimes**Age des 199 victimes****Lien avec la victime**

3.5

SUIVI SOCIOJUDICIAIRE

		Effectif n (%)
	Nouvelle infraction au cours du suivi	13 (16,7)
Nature des faits de la nouvelle infraction	Atteinte aux personnes (de nature sexuelle)	4 (30,8)
	Non justification FIJAIS	4 (30,8)
	Atteinte aux personnes (de nature autre que sexuelle)	3 (23,1)
	Infraction routière	2 (15,4)
	Atteinte aux biens	2 (15,4)
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	0 (0,0)
	Escroqueries ou infraction économique et financière	1 (7,7)
Récidive légale	Récidive légale (sexuelle/ non sexuelle)	7 (9)
	Récidive légale sexuelle	6 (7,7)

FIJAIS: Fichier Judiciaire automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles

3.6

FACTEURS DE RISQUE DE NOUVELLE INFRACTION AU COURS DU SUIVI

	Nouvelle infraction n=13 (16,7)	Pas de nouvelle infraction n=65 (83,3)	Analyse univariée		Analyse multivariée	
			p	Odd ratio (95% CI)	p	Odd ratio (95% CI)
Trouble lié à l'usage de substance	8 (61,5)	29 (44,6)	0,29	-	0,41	
Traits de personnalité pathologiques	7 (53,8)	37 (56,9)	0,75	-	0,96	
Trouble de l'axe II	4 (30,8)	5 (7,7)	0,04	5,18 (1,13-23,82)	0,04	
Trouble mental caractérisé	4 (30,8)	12 (18,5)	0,46		0,40	

4.1

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- L'IS concernait principalement des AICS
- Seuls 24,4% des sujets présentaient un trouble mental caractérisé et 51,3% un trouble lié à l'usage de substances
- 13 sujets avaient commis une nouvelle infraction dont 7 une récidive légale
- Les sujets atteints de trouble de personnalité avaient 5 fois plus de risque de commettre une nouvelle infraction

4.2

PLACE DE LA PSYCHIATRIE DANS L'INJONCTION DE SOINS

- Hiatus entre l'analyse des experts et leur conclusion
- Peu de recommandations sur la prise en charge des troubles de personnalité
- Nécessité d'une évaluation addictologique systématique

4.3

OPTIMISER L'EFFICACITÉ DE L'INJONCTION DE SOINS

- Nécessité d'un meilleur ciblage des sujets en IS
 - Inceste/ femme majeure/ Mineur extrafamilial
 - Suivi médico-psychologique/ Suivi socio-éducatif
- Renforcer l'articulation entre les différents acteurs de l'IS
- Formations en psychiatrie légale et criminologie

4.4

LIMITES DE L'ETUDE

- Etude rétrospective
 - Faible effectif
 - Biais de classement
 - Date de la nouvelle infraction
- => Nécessité de répliquer à l'échelle nationale

5

CONCLUSION

- L'injonction de soins concerne des AICS majoritairement indemnes de trouble mental caractérisé
- Un meilleur ciblage des sujets permettrait d'optimiser ce dispositif
- Propositions de nouvelles pistes de réflexion: audition publique de 2018

Merci de votre attention

Présidente du jury: Pr B. Gohier

Directeur de thèse: Dr M. Orsat

Membre du jury: Pr C. Rougé-Maillart

Membre du jury: Pr V. Camus

Membre du jury: M^{me} C. Renaud-Duparc

Membre du jury: M J. Brugallé